

Programme randonnées Avril à Juin 2023

Mercredi 12 et 19 Avril 2023

La Chapelle Saint Laurent, Sur les pas de la Vierge

Départ : 13h30 de la MPT ou à la Gare partir sur la voie verte

Encadrants : Guy Ringuet et Josiane Balmer

Mercredi 26 Avril et 03 Mai 2023

Gourgé, le Gué de Flais

Départ : 13h30 de la MPT ou Salle des fêtes de Gourgé

Encadrants : Marie et Jean Ligara

Mercredi 10 et 17 Mai 2023

Luzay, le Pont de la Roche

Départ : 13h30 de la MPT ou place de l'église

Encadrants : Alain et Marie-Colette Molton

Mercredi 24 et 31 Mai 2023

L'Absie, Bois des Gâts (forêt de l'Absie)

Départ : 13h30 de la MPT ou place de l'église

Encadrants : Régis Boinot et Christine Blancheton

Mercredi 07 et 14 Juin 2023

Saint Laurs, le Chemin des galibots

Départ : 13h30 de la MPT ou place de l'église

Encadrants : Magali Huesca, Jean-Louis Mahu

Mercredi 21 juin 2023

Parthenay le vieux, le Rézard

Départ : 13h30 de la MPT ou parking Gatineo

Encadrants : Jean-Louis Mahu et Magali Huesca

28 Juin 2023 dernière rando journée continue

Melle, l'arboretum

Départ : 9h00 de la MPT covoiturage

Encadrants : Tous

Des détails seront donnés ultérieurement pour l'organisation de cette dernière journée collective et conviviale.

Quelques Rappels :

- En cas d'intempéries ou de randonnées impraticables à la date prévue, les encadrants se réservent le droit de changer l'itinéraire le jour même, la décision pouvant être prise à l'heure du départ.

- Dans le cas où les participants ne connaissent pas le lieu du RDV pour le départ de la randonnée, les encadrants conseillent fortement de se rendre au CSC MPT, ou de s'informer par soit même.

Même si le groupe part en convoi du CSC MPT, il peut arriver qu'il soit difficile de se suivre pour diverses raisons. Sachez que dans ce cas là les retardataires seront attendus sur le lieu du RDV de départ de la randonnée.

- L'heure de départ de la rando elle même est déterminée par l'arrivée des personnes venant de la MPT et donc dépend de la distance du lieu. Le départ peut être avant 14 h ou après, dès que les responsables sont prêts.

- Les randonneurs qui décident de quitter la randonnée en cours, voudront bien en informer les encadrants du jour, ces derniers ne seront pas responsables si un incident se produit après que les personnes aient quitté le groupe.

Les encadrants sont des personnes bénévoles qui proposent un programme pour le partage et font pour le mieux.